

# AU RYTHME DE VOS BESOINS

Santé · Prévoyance · Prévention



OFFRE EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉE AUX RETRAITÉS CFDT

> La Mutuelle Familiale primée en 2018 !





ENSEMBLE, FAISONS VIVRE LA SOLIDARITÉ ET L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SOINS!

« Pour l'accès aux soins des retraités syndiqués à la CDFT »

La Mutuelle Familiale propose une protection équitable et durable, ainsi que des services solidaires. Ses missions sont de Protéger, Prévenir, Accompagner, Aider, Solidariser, et d'assurer ainsi son rôle de Complémentaire de vie.



OPTION 1 OPTION 2 OPTION 3

Offre retraités CFDT	or non		OI HOIKO
et Responsable		Remboursements RO + Mutuelle	
HOSPITALISATION : Pour les établissements non conventionnés la prise en charg La Mutuelle prend en charge la franchise de 18 © pour les actes médicaux dont le prix	•		
Honoraires (chirurgie, anesthésie, obstétrique) en hospitalisation médicale ou chirurgicale	80% ou 100% BR	150% ou 170% BR OPTAM/OPTAM CO 130% ou 150% BR hors OPTAM/OPTAM CO	250% ou 270% BR OPTAM/OPTAM CO 180% ou 200% BR hors OPTAM/OPTAM CO
Frais de séjour	100% BR	100% BR	100% BR
Frais de séjour en maison de repos, convalescence ou établissement spécialisé	100% BR	100% BR	100% BR
Transport en ambulance, VSL, etc	100% BR	100% BR	100% BR
Forfait journalier en hospitalisation médicale ou chirurgie	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Forfait journalier en établissement spécialisé			
Chambre individuelle en hospitalisation médicale ou chirurgicale  Chambre individuelle en établissement spécialisé	Forfait de 20€ par jour	Forfait de 45€ par jour	Forfait de 60€ par jour
	Forfait de 20€ par jour	Forfait de 35€ par jour	Forfait de 60€ par jour
Accompagnement d'un enfant, du conjoint ou d'un ascendant <i>Limite de 60 jours par an</i>	Forfait de 15€ par jour	Forfait de 20€ par jour	Forfait de 20€ par jour
SOINS COURANTS La Mutuelle prend en charge la franchise de 18 € pour les actes médicaux dont le prix est supér	rieur à 120 euros		
Visites et consultations généralistes	100% BR	150% BR OPTAM/OPTAM CO 130% BR hors OPTAM/OPTAM CO	200% BR OPTAM/OPTAM CO 180% BR hors OPTAM/OPTAM CO
Visites et consultations spécialistes	100% BR	150% BR OPTAM/OPTAM CO 130% BR hors OPTAM/OPTAM CO	250% BR OPTAM/OPTAM CO 150% BR hors OPTAM/OPTAM CO
Actes techniques médicaux ou de petite chirurgie	100% BR	150% BR OPTAM/OPTAM CO 130% BR hors OPTAM/OPTAM CO	250% BR OPTAM/OPTAM CO 150% BR hors OPTAM/OPTAM CO
Imagerie diagnostique (radiographie, scanner, IRM, échographie)	100% BR	150% BR OPTAM/OPTAM CO 130% BR hors OPTAM/OPTAM CO	250% BR OPTAM/OPTAM CO 150% BR hors OPTAM/OPTAM CO
Auxiliaires médicaux	100% BR	100% BR	100% BR
Analyses médicales	100% BR	100% BR	100% BR
PHARMACIE			
Pharmacie remboursée à 65%, à 30% et à 15%	100% BR	100% BR	100% BR
DENTAIRE			
Consultations et soins dentaires	100% BR	100% BR	100% BR
Soins dentaires	100% BR	100% BR	100% BR
Inlays-Onlays ; Inlays Core	125% BR	175% BR	250% BR
Prothèses dentaires fixes et mobiles remboursées par le RO	125% BR	300% BR	350% BR
Implants forfait par année civile	-	Forfait de 300€	Forfait de 500€
Parodontologie forfait par année civile	-	Forfait de 200€	Forfait de 300€
Orthodontie prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date	125% BR	100% BR + Forfait de 387€	100% BR + Forfait de 280€
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date	-	Forfait de 200€	Forfait de 300€
	- cquisition du premier équipement, sauf pour les mo		
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'a progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un d ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de verr otal de l'équipement.
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'a progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé  Monture	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un d ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de verr otal de l'équipement. 60% BR + Forfait de 100€
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'a progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé  Monture  Verre simple	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un d ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de veri otal de l'équipement. 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 100€ par verre
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'an progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé  Monture  Verre simple  Verre complexe	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un d ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de vero otal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€  60% BR + Forfait de 100€ par verre  60% BR + Forfait de 120€ par verre
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'a progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé  Monture  Verre simple  Verre complexe  Verre très complexe	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un c ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de vero tal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€  60% BR + Forfait de 100€ par verre  60% BR + Forfait de 120€ par verre  60% BR + Forfait de 150€ par verre
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'a progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé  Monture  Verre simple  Verre complexe  Verre très complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un d ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre	60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 100€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 150€ par verre
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'aprogressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé  Monture  Verre simple  Verre complexe  Verre très complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un c ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 60€	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de vero otal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€  60% BR + Forfait de 120€ par verre  60% BR + Forfait de 120€ par verre  60% BR + Forfait de 150€ par verre  100% BR + Forfait de 150€  Forfait de 100€
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'an progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé  Monture  Verre simple  Verre complexe  Verre très complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile  Chirurgie réfractive/opération de la myopie forfait par année civile	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un d ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre	deficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de verrotal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€  60% BR + Forfait de 100€ par verre  60% BR + Forfait de 120€ par verre  60% BR + Forfait de 150€ par verre
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'a progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé Monture  Verre simple  Verre complexe  Verre très complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile  Chirurgie réfractive/opération de la myopie forfait par année civile  PROTHESES MEDICALES	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€ Forfait de 100€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un d ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 60€	lefficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de verrotal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 150€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 100€ Forfait de 300€
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'aprogressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé  Monture  Verre simple  Verre complexe  Verre très complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile  Chirurgie réfractive/opération de la myopie forfait par année civile  PROTHESES MEDICALES  Prothèses auditives incluant accessoires limite de 2 prothèses par année civile	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€ Forfait de 100€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un c ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 60€ Forfait de 250€	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de verrotal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 150€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 100€ Forfait de 300€
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'an progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé Monture  Verre simple  Verre complexe  Verre très complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile  Chirurgie réfractive/opération de la myopie forfait par année civile  PROTHESES MEDICALES  Prothèses auditives incluant accessoires limite de 2 prothèses par année civile  Autres prothèses médicales et appareillage	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€ Forfait de 100€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un d ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 60€	lefficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de vero tal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€  60% BR + Forfait de 120€ par verre  60% BR + Forfait de 150€ par verre  100% BR + Forfait de 150€  Forfait de 100€  Forfait de 300€
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'as progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé  Monture  Verre simple  Verre complexe  Verre très complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile  Chirurgie réfractive/opération de la myopie forfait par année civile  PROTHESES MEDICALES  Prothèses auditives incluant accessoires limite de 2 prothèses par année civile  Autres prothèses médicales et appareillage  BIEN - ÊTRE	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€ Forfait de 100€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un c ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 60€ Forfait de 250€  200% BR avec un minimum de 250€ par prothèse 200% BR	lefficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de verrotal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 150€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 100€ Forfait de 300€  100% BR + Forfait de 350€ par prothèse 300% BR
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'a progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé  Monture  Verre simple  Verre complexe  Verre très complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile  Chirurgie réfractive/opération de la myopie forfait par année civile  PROTHESES MEDICALES  Prothèses auditives incluant accessoires limite de 2 prothèses par année civile  Autres prothèses médicales et appareillage  BIEN - ÊTRE  Cure thermale : soins + transport + hébergement forfait par année civile	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€ Forfait de 100€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un c ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 60€ Forfait de 250€	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de veri tal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 150€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 100€ Forfait de 300€
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'as progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé  Monture  Verre simple  Verre complexe  Verre très complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile  Chirurgie réfractive/opération de la myopie forfait par année civile  PROTHESES MEDICALES  Prothèses auditives incluant accessoires limite de 2 prothèses par année civile  Autres prothèses médicales et appareillage  BIEN - ÊTRE	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€ Forfait de 100€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un c ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 60€ Forfait de 250€  200% BR avec un minimum de 250€ par prothèse 200% BR	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de verotal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 150€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 100€ Forfait de 300€  100% BR + Forfait de 350€ par prothèse 300% BR
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'as progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé  Monture  Verre simple  Verre complexe  Verre très complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile  Chirurgie réfractive/opération de la myopie forfait par année civile  PROTHESES MEDICALES  Prothèses auditives incluant accessoires limite de 2 prothèses par année civile  Autres prothèses médicales et appareillage  BIEN - ÊTRE  Cure thermale : soins + transport + hébergement forfait par année civile  Thérapies complémentaires : forfait par année civile  - chiropractie - ostéopathie - acupuncture - sophrologie - psychologie - psychanalyse	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€ Forfait de 100€ - 100% BR 100% BR 65% ou 70% BR + Forfait de 200 €	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un c ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 100€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 60€ Forfait de 250€  200% BR avec un minimum de 250€ par prothèse 200% BR	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de veriotal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 150€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 100€ Forfait de 300€  100% BR + Forfait de 350€ par prothèse 300% BR
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'a progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé Monture  Verre simple  Verre complexe  Verre très complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile  Chirurgie réfractive/opération de la myopie forfait par année civile  PROTHESES MEDICALES  Prothèses auditives incluant accessoires limite de 2 prothèses par année civile  Autres prothèses médicales et appareillage  BIEN - ÊTRE  Cure thermale : soins + transport + hébergement forfait par année civile  Thérapies complémentaires : forfait par année civile  - chiropractie - ostéopathie - acupuncture - sophrologie - psychologie - psychanalyse  - Médecine non conventionnelle réalisée par un praticien diplômé d'Etat (DE)	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€ Forfait de 100€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un c ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 60€ Forfait de 250€  200% BR avec un minimum de 250€ par prothèse 200% BR 65% ou 70% BR + Forfait de 250 €  Forfait de 120€	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de verotal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 150€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 100€ Forfait de 300€  100% BR + Forfait de 350€ par prothèse 300% BR  65% ou 70% BR + Forfait de 300 €  Forfait de 150€
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'a progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé Monture  Verre simple  Verre simple  Verre complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile  Chirurgie réfractive/opération de la myopie forfait par année civile  PROTHESES MEDICALES  Prothèses auditives incluant accessoires limite de 2 prothèses par année civile  Autres prothèses médicales et appareillage  BIEN - ÊTRE  Cure thermale : soins + transport + hébergement forfait par année civile  Thérapies complémentaires : forfait par année civile  - chiropractie - ostéopathie - acupuncture - sophrologie - psychologie - psychanalyse  - Médecine non conventionnelle réalisée par un praticien diplômé d'Etat (DE)  Bas de contention et compresses thermiques forfait par année civile	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€ Forfait de 100€ - 100% BR 100% BR 100% BR Forfait de 90€ Forfait de 90€ Forfait de 50€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un c ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 60€ Forfait de 250€  200% BR avec un minimum de 250€ par prothèse 200% BR 65% ou 70% BR + Forfait de 250€  Forfait de 120€  Forfait de 120€  Forfait de 50€	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de veriotal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 150€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 100€ Forfait de 300€  100% BR + Forfait de 350€ par prothèse 300% BR  65% ou 70% BR + Forfait de 300€  Forfait de 150€ Forfait de 150€
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'a progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé Monture  Verre simple  Verre simple  Verre complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile  Chirurgie réfractive/opération de la myopie forfait par année civile  PROTHESES MEDICALES  Prothèses auditives incluant accessoires limite de 2 prothèses par année civile  Autres prothèses médicales et appareillage  BIEN - ÊTRE  Cure thermale : soins + transport + hébergement forfait par année civile  Thérapies complémentaires : forfait par année civile  - chiropractie - ostéopathie - acupuncture - sophrologie - psychologie - psychanalyse  - Médecine non conventionnelle réalisée par un praticien diplômé d'Etat (DE)  Bas de contention et compresses thermiques forfait par année civile	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€ Forfait de 100€ - 100% BR 100% BR 100% BR Forfait de 90€ Forfait de 90€ Forfait de 50€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un c ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 60€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 60€ Forfait de 250€  200% BR avec un minimum de 250€ par prothèse 200% BR 65% ou 70% BR + Forfait de 250€  Forfait de 120€  Forfait de 120€  Forfait de 50€	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de verotal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 150€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 100€ Forfait de 300€  100% BR + Forfait de 350€ par prothèse 300% BR  65% ou 70% BR + Forfait de 300€  Forfait de 150€ Forfait de 150€
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'a progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé Monture  Verre simple  Verre complexe  Verre très complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile  Chirurgie réfractive/opération de la myopie forfait par année civile  PROTHESES MEDICALES  Prothèses auditives incluant accessoires limite de 2 prothèses par année civile  Autres prothèses médicales et appareillage  BIEN - ÊTRE  Cure thermale : soins + transport + hébergement forfait par année civile  Thérapies complémentaires : forfait par année civile  - chiropractie - ostéopathie - acupuncture - sophrologie - psychologie - psychanalyse  - Médecine non conventionnelle réalisée par un praticien diplômé d'Etat (DE)  Bas de contention et compresses thermiques forfait par année civile  Pharmacie prescrite mais non remboursée par le RO forfait par année civile  PRÉVENTION	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€ Forfait de 100€  - 100% BR 100% BR 100% BR 65% ou 70% BR + Forfait de 200 €  Forfait de 90€  Forfait de 50€ Forfait de 20€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un c ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 100€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 120€ Forfait de 60€ Forfait de 250€  200% BR avec un minimum de 250€ par prothèse 200% BR 65% ou 70% BR + Forfait de 250 €  Forfait de 120€  Forfait de 120€  Forfait de 50€ Forfait de 50€ Forfait de 50€	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de verrotal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 150€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 100€ Forfait de 300€  100% BR + Forfait de 350€ par prothèse 300% BR  65% ou 70% BR + Forfait de 300 €  Forfait de 150€ Forfait de 50€ Forfait de 50€ Forfait de 50€
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'a progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé Monture  Verre simple  Verre complexe  Verre très complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile  Chirurgie réfractive/opération de la myopie forfait par année civile  PROTHESES MEDICALES  Prothèses auditives incluant accessoires limite de 2 prothèses par année civile  Autres prothèses médicales et appareillage  BIEN - ÊTRE  Cure thermale: soins + transport + hébergement forfait par année civile  Thérapies complémentaires: forfait par année civile  - chiropractie - ostéopathie - acupuncture - sophrologie - psychologie - psychanalyse  - Médecine non conventionnelle réalisée par un praticien diplômé d'Etat (DE)  Bas de contention et compresses thermiques forfait par année civile  Pharmacie prescrite mais non remboursée par le RO forfait par année civile  PRÉVENTION  Pédicure	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€ Forfait de 100€  - 100% BR 100% BR 100% BR Forfait de 90€ Forfait de 50€ Forfait de 50€ Forfait de 30€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un c ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 100€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 60€ Forfait de 250€  200% BR avec un minimum de 250€ par prothèse 200% BR 65% ou 70% BR + Forfait de 250€  Forfait de 120€  Forfait de 50€ Forfait de 50€ Forfait de 20€	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de verrotal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 150€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 100€ Forfait de 300€  100% BR + Forfait de 350€ par prothèse 300% BR 65% ou 70% BR + Forfait de 300€  Forfait de 150€ Forfait de 150€ Forfait de 20€  Forfait de 30€
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale forfait par semestre de date à date  OPTIQUE Un équipement (verres et/ou monture) dans la limite d'un remboursement sur 2 ans, à partir de la date d'a progressifs ou multifocaux peuvent demander la prise en charge de deux équipements, corrigeant chacun un des deux dé Monture  Verre simple  Verre simple  Verre complexe  Lentilles remboursées par le RO forfait par année civile  Lentilles non remboursées par le RO forfait par année civile  Chirurgie réfractive/opération de la myopie forfait par année civile  PROTHESES MEDICALES  Prothèses auditives incluant accessoires limite de 2 prothèses par année civile  Autres prothèses médicales et appareillage  BIEN - ÊTRE  Cure thermale : soins + transport + hébergement forfait par année civile  - chiropractie - ostéopathie - acupuncture - sophrologie - psychologie - psychanalyse - Médecine non conventionnelle réalisée par un praticien diplômé d'Etat (DE)  Bas de contention et compresses thermiques forfait par année civile  Pharmacie prescrite mais non remboursée par le RO forfait par année civile  PRÉVENTION  Pédicure  Vaccins sur prescription médicale forfait par année civile	ficits mentionnés ci-avant, sur une période de deux 60% BR + Forfait de 50€ 60% BR + Forfait de 40€ par verre 60% BR + Forfait de 80€ par verre 60% BR + Forfait de 100€ par verre 100% BR + Forfait de 100€  Forfait de 100€  -  100% BR 100% BR 100% BR  65% ou 70% BR + Forfait de 200€  Forfait de 90€  Forfait de 50€  Forfait de 20€  Forfait de 20€	ins de 18 ans. Les bénéficiaires présentant un déficit de vision de près et un c ans. La somme du forfait monture et du forfait verres constitue le montant to 60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 100€ par verre 60% BR + Forfait de 120€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 60€ Forfait de 250€  200% BR avec un minimum de 250€ par prothèse 200% BR 65% ou 70% BR + Forfait de 250 €  Forfait de 120€  Forfait de 50€ Forfait de 50€ Forfait de 50€ Forfait de 50€	léficit de vision de loin et ne pouvant ou ne souhaitant pas porter de verrotal de l'équipement.  60% BR + Forfait de 100€ 60% BR + Forfait de 120€ par verre 60% BR + Forfait de 150€ par verre 100% BR + Forfait de 150€ Forfait de 100€ Forfait de 300€  100% BR + Forfait de 350€ par prothèse 300% BR 65% ou 70% BR + Forfait de 300 €  Forfait de 150€ Forfait de 50€ Forfait de 20€  Forfait de 30€ Forfait de 50€

<sup>\*</sup>Les majorations et/ou les dépassements d'honoraires liés au non respect du parcours de soins ne sont pas remboursés par la Mutuelle-RO: Régime obligatoire - Taux du régime général mentionnés à titre indicatif - www.ameli.fr - BR: Base de remboursement RO. - Frais réels: montant total des dépenses engagées - OPTAM: Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée - OPTAM-CO: Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée, destinée aux médecins exerçant en Chirurgie et en Obstétrique - Verres simple foyer dont la sphère est comprise entre -6,00 et - 6,00 dioptries et dont le cylindre est inférieur ou égal à + 4,00 dioptries ou dont le cylindre est supérieur à + 4,00 dioptries ou dont le cylindre est supérieur à + 4,00 dioptries ou à verres multifocaux ou progressifs sphéro-cylindriques dont la sphère est hors zone de -8,00 à + 4,00 dioptries.

### Ce qui nous réunit...

### **WENT DÉMOCRATIQUE**

L'Assemblée générale de La Mutuelle Familiale est constituée d'adhérents élus. Chacun peut ainsi participer à la vie de sa mutuelle.

### 

Résistance, action, innovation.

Les valeurs de La Mutuelle Familiale se traduisent auprès de ses adhérents au travers de ses cinq missions : Protéger, Prévenir, Aider, Soigner, Solidariser.

Pas de délais de carence. Pas de questionnaire médicale.

### **OBUT NON LUCRATIF**

Régie par le Code de la Mutualité, La Mutuelle Familiale met en œuvre depuis 80 ans une protection équitable et durable. Ses offres de couverture en santé et en prévoyance, apportent des solutions de protection sociale aux salariés de 1000 organismes, de la PME-PMI jusqu'à la filiale de grands groupes.

### 

La Mutuelle Familiale réinvestit ses excédents dans de nouveaux services pour ses adhérents. Elle recherche une performance économique et sociale de long terme. Elle ne reverse aucun dividende à des actionnaires.

# Et aussi des garanties de prévoyance

Vous pouvez bénéficier, auprès de notre Mutuelle, d'une garantie Décès ainsi que d'un contrat de dépendance couvrant la perte d'autonomie, avec une cotisation additionnelle.



Au-delà de la santé et de la prévoyance, La Mutuelle Familiale vous accompagne tout au long de la vie, avec de nombreux services et solutions : prévention, aide sociale, avantages Bien-être.

C'est cela être une complémentaire de vie!

### PARTICIPEZ À NOS RENCONTRES PRÉVENTION

Nous vous proposons des rencontres thématiques et conviviales, pour vivre en pleine santé : programme Équilibre, marches nordiques, et de nombreux ateliers prévention (Alimentation, Audition, Mémoire, Sommeil...).



### BÉNÉFICIEZ D'AVANTAGES BIEN-ÊTRE ET D'UNE INFORMATION PRIVILÉGIÉE



MIEUX MANGER

1 panier de fruits bio offert

# MIEUX VOYAGER

Jusqu'à **-50 %**avec le Club Viva, **15 %** de remise sur les
séjours Thalassa sea & spa

# Ø

#### MIEUX BOUGER

Jusqu'à -15 % au club de sport l'Orange bleue, 169 € de remise chez Fitlane

# 25

### **MIEUX VIVRE**

-10 % sur les prestations Axeo services, -10 % sur une sélection de produits éco-responsables

### **ÊTRE BIEN INFORMÉ**

www.mapreventionsante.fr le site d'informations pratiques et de conseils d'experts pour pratiquer une activité physique régulière...



ma prévention santé-

Pour faciliter l'adoption d'habitudes favorables à la santé, La Mutuelle Familiale a négocié des offres et tarifs préférentiels auprès de partenaires.

A découvrir en téléchargeant l'application Ma Complémentaire de vie ou en consultant notre catalogue Bien-être www.mutuelle-familiale.fr/ macomplementairedevie









Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. SIREN n°784 442 915 SIÈGE SOCIAL 52, RUE D'HAUTEVILLE 75487 PARIS CEDEX 10









# OFFRE RETRAITÉS CFDT

# TARIFS VALABLES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2019

#### **OPTION 1**

ADULTE de 60 à 74ans ADULTE de 75 ans et plus ENFANT

Cotisations en €	
63,50 €	
72,90 €	
23,20 €	

### **OPTION 2**

ADULTE de 60 à 74ans ADULTE de 75 ans et plus ENFANT

Cotisations en €	
95,70 €	
111 €	
32,60 €	

### **OPTION 3**

Cotisations en €

ADULTE de 60 à 74ans ADULTE de 75 ans et plus ENFANT

116,10 €
133,50 €
39,70 €